

11/10/2016

A l'attention de Mme Mahfouz, Directrice de la Dares, et de M. Tavernier, Directeur de l'Insee

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur

Certains économistes, disposant en France de positions institutionnelles puissantes et d'une forte audience médiatique, ont engagé une polémique publique contre les travaux coordonnés et publiés par vos institutions sur l'évaluation du passage aux 35 heures. Les rapports parlementaires ou de l'IGAS qui s'appuyaient sur ces travaux ont été vilipendés. Ces critiques invoquent d'autres travaux, publiés dans des revues internationales prétendument de qualité supérieure aux revues françaises concernées, et qui démontreraient de façon définitive l'absence totale d'effet de la réduction du temps de travail sur l'emploi. Le public et les décideurs politiques ne peuvent qu'être troublés par cette polémique qui fait peser un doute sérieux sur le bilan des lois de réduction du temps de travail et sur la qualité des travaux de vos institutions en matière d'évaluation des politiques publiques.

En tant que chercheurs et professionnels soucieux de la rigueur des travaux d'évaluation des politiques publiques et de la qualité du débat public, nous sommes par principe favorables à l'expression de la diversité des points de vue et des méthodes. Cependant, la polémique en question repose selon nous sur des arguments fallacieux indéfendables au plan scientifique. Nous vous demandons, comme c'est pratique courante lors de controverses scientifiques, de prendre l'initiative d'une conférence de consensus, placée sous la présidence d'une personnalité indiscutable du monde académique, pour permettre une confrontation entre les parties prenantes à la controverse et une appréciation la plus objective possible des apports et des limites des divers travaux cités dans cette controverse.

Nous vous remercions de la suite positive que vous voudrez bien donner à cette proposition, et vous prions d'agréer nos sentiments respectueux.

Pour les Economistes atterrés, les membres du bureau :

Eric Berr, Mireille Bruyère, Nathalie Coutinet, Anne Eydoux, Sabina Issehnane, Philippe Légé, Henri Sterdyniak